

Évreux, le 20 juin 2023

Madame la Présidente,

Nous ne pouvons commencer cette liminaire sans évoquer le webinaire organisé par la DGFiP le 26 mai dernier, à destination des représentant-e-s du personnel de la Formation Spécialisée (FS) du Comité Social d'Administration Local (CSAL). Après une présentation très théorique des nouvelles instances « *qui ne font plus qu'une mais gardent chacune leurs prérogatives* », nous avons pu assister à une table ronde qui ressemblait plutôt à un monologue sur les pratiques locales du dialogue social. Prémises du nouveau dialogue social voulu par l'Administration ?

Que penser également de ce résumé, très simpliste, de la part des intervenants, « *le plus gros changement c'est la continuité...* » ? Les instances devenaient de simples chambres d'informations ou d'enregistrement permettant de cocher la case du dialogue social quels que soient les problématiques soulevées dans ces instances, en sera-t-il de même sous cette nouvelle mouture ?

Concernant le règlement intérieur du CSAL-FS, dont nous n'avons toujours pas connaissance, « *sa rédaction n'a pu être réalisée du fait de la mobilisation sociale contre la contre-réforme des retraites qui a débuté en janvier dernier et entraîné la neutralisation du dialogue social* », selon les dires des intervenants de la Direction Générale ou du Secrétariat Général. En aucun cas cela ne pourrait être dû à un manque d'anticipation depuis le vote de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019. Rejeter la responsabilité sur les représentant-e-s du personnel, sans se remettre en cause ou remettre en cause cette contre-réforme injuste, est encore une fois une marque de mépris.

À l'ordre du jour de cette Formation Spécialisée, figure le rapport de l'enquête sur l'alerte pour danger grave et imminent au SIP de Bernay. Si les conclusions de l'enquête attestent de l'absence de l'imminence de menace grave pour l'intégrité physique des personnels, il n'en demeure pas moins que les risques psycho-sociaux (RPS) sont prégnants. La conclusion de ce droit d'alerte ne doit pas être la finalité, mais au contraire le début d'un suivi étroit du plan d'actions présenté à la réunion du 19 juin dans le service afin d'engager l'amélioration des conditions de travail du service et pour éviter toute nouvelle dégradation.

L'été calendaire n'est pas encore là que le préfet vient de placer le département de l'Eure en restriction d'eau. Les fortes températures que connaît notre département durent déjà depuis plus d'un mois. Les périodes caniculaires sont récurrentes et s'accroissent depuis quelques années. Nous vous rappelons la note d'orientations ministérielle en santé, sécurité et conditions de travail évoquée lors de la dernière Formation Spécialisée. L'accompagnement des impacts du changement climatique et la sobriété énergétique font

partie des axes prioritaires de cette année. Tout comme à l'aube de l'automne, l'isolation des bâtiments administratifs, véritables passoires thermiques, est à nouveau au cœur des débats. Les écarts importants de température d'un site à l'autre, voire d'un service sur un même site à l'autre, engendrent des difficultés pour exercer nos missions. Nous demandons donc que cette année cette situation soit anticipée en renvoyant dès à présent la note aux responsables de service afin d'organiser en amont les mesures à prendre pour assurer des conditions de travail décentes aux agent.e.s. Il y a eu plaids et pulls cet hiver, y aura-t-il éventails et ventilateurs cet été ?

Enfin, nous nous réjouissons des travaux de désamiantage du CFiP de Louviers. Le désamiantage représente pour nous la seule solution viable. Nous attendons donc de votre part, outre de la transparence dans l'information, le respect des procédures et la consultation des acteurs de prévention et des représentant.e.s du personnel dès le stade de l'avant-projet. Pour le GT traçabilité amiante mis en place en 2022 dans le département, visant à avoir une vision nette et factuelle de la situation et présence sur sites amiantés des agent.e.s au cours de leur carrière, nous attendons aussi de la transparence et de la volonté pour que son objectif soit mené à bien.

Les représentant.e.s de Solidaires Finances Publiques au CSAL-FS de l'Eure